



les amis du **MuCEM**

## **Communiqué du Conseil d'administration - 6 décembre 2013**

La municipalité de Marseille s'apprête à valider par un vote du 9 décembre prochain la construction d'un casino sur l'esplanade du J4 où résident le MuCEM et la Villa Méditerranée en regard de la Mer. Cette maison de jeux serait située en face du MuCEM, joyau muséal dont l'exceptionnelle architecture a attiré depuis son inauguration en juin dernier plus d'un million et demi de visiteurs du monde entier.

### **Un tel projet est un non-sens sur le plan culturel et environnemental.**

La haute valeur symbolique du MuCEM, territoire des cultures et des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de même que la topographie de son espace ouvert entre le Fort Saint-Jean, la Cathédrale Major et l'horizon marin constituent désormais la part la plus visible du capital marseillais, un phare pour le Midi, un nouvel emblème pour la France. L'admiration que suscite ce lieu unique lui confère un statut d'exception sur lequel s'accordent les Amis du MuCEM comme les visiteurs et les chalands de passage, **il entre dans une signification patrimoniale mondiale comme d'autres grands lieux inaltérables que connaissent tous les grands voyageurs.**

C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Société des Amis du MuCEM demande instamment que soit respecté le site maritime et culturel d'exception du MuCEM et que le projet de construction d'un casino soit détaché de cet espace.

Il donne mandat aux co-présidents du MuCEM Alain Bourdy et René Faure afin d'engager toutes les actions appropriées à l'annulation de ce projet.

Appel est lancé à tous les adhérents de la Société des Amis du MuCEM, à toutes les institutions culturelles, au million et demi de visiteurs, à tous ceux qui ont déjà le projet de venir le découvrir et à toutes les personnes hostiles à la dénaturation de ce site dédié à la culture, à la rencontre et au meilleur des traditions de la convivialité méditerranéenne pour qu'ils s'expriment sans délai et si possible dès avant le conseil municipal du lundi 9 décembre matin.

## **Retour sur notre communiqué – 25 décembre 2013**

C'est avec un très grand plaisir que nous avons pris connaissance de la déclaration du maire de Marseille le 9 décembre en conseil municipal, mettant un terme à l'immense inquiétude née du projet de construction d'un casino sur l'esplanade du J4.

En effet, le projet de réalisation d'un casino à Marseille initié par la délibération prise par le conseil municipal du 17 juin 2013 avait conduit à une étude, présentée le 28 novembre 2013 en commission consultative des services publics locaux, qui établit que l'esplanade du J4, et précisément une bande constructible entre la mer et l'emprise du parking souterrain, a été désignée comme site d'accueil du projet de casino.

Il n'est pas dans le rôle des Amis d'intervenir dans des débats étrangers au MuCEM, mais celui-ci nous concernait directement et il nous revient d'être vigilant. La raison et la sagesse l'ont emporté et nous nous en félicitons.

Alain Bourdy et René Faure, coprésidents de la Société des Amis du MuCEM

**Société des Amis du MuCEM**  
**MuCEM**  
**CS 10351**  
**13213 MARSEILLE CEDEX 02**